

Akissa BAHRI : "Facilité africaine de l'eau"

Initiée par le Conseil des ministres africains de l'eau et hébergée par la Banque africaine de développement, la Facilité africaine de l'eau, FAE/BAD, se positionne sur des approches et des technologies novatrices pouvant être aisément vulgarisées - H2o-IRC 1er trimestre 2011.

LA FACILITÉ AFRICAINE DE L'EAU

se positionne sur des approches et des technologies novatrices pouvant être aisément vulgarisées

L'interview du Dr Akissa BAHRI

Coordinatrice de la Facilité africaine de l'eau - FAE/BAD

propos recueillis par Martine LE BEC

Sources Nouvelles - IRC

en collaboration avec le réseau RICHE - Burkina Faso

1er trimestre 2011

À

Quelles sont les grandes lignes de la Facilité africaine de l'eau ?

La Facilité africaine de l'eau est une initiative du Conseil des ministres africains de l'eau - AMCOW, destinée à faire face aux besoins croissants d'investissements du continent dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Cette création est venue dans la lignée des objectifs exprimés en 2000 dans la "Vision africaine de l'eau pour 2025" (Africa Water Vision 2025) et des Objectifs du millénaire pour le développement. Initiée en 2004, la Facilité est devenue opérationnelle en 2006. Elle est hébergée par la Banque africaine de développement - BAD, qui lui fournit un cadre opérationnel adéquat. C'est donc une initiative africaine, destinée aux Africains et gérée par une institution régionale.

La Facilité a été créée depuis l'origine soutenue par la Commission européenne, la Suède, la France, la Norvège, le Danemark, l'Autriche, le Canada, rejoints par le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Australie et la BAD. À ses bailleurs "historiques" sont venus s'ajouter deux bailleurs du continent : le Sénégal et l'Algérie. Nous espérons que ce mouvement s'accroisse et que les pays africains s'approprient l'instrument ; une campagne de prospection a été lancée auprès des

pays du continent. Ceci est symboliquement important.

Un certain nombre de partenaires ont renforcé leur soutien en mettant à disposition de la Facilité des assistants techniques : c'est notamment le cas de la France, de la Norvège, du Royaume-Uni et de l'Autriche.

La FAE se différencie des instruments traditionnels de financement par certaines spécificités : l'approche participative qu'elle a instaurée pour l'élaboration des projets ; la singularité de son portefeuille et sa capacité de s'adapter aux besoins et aux contextes autant locaux, que nationaux ou régionaux. La Facilité intervient à la demande des organisations bénéficiaires. Pour cela, elle a organisé un système d'éligibilité ouvert, lui permettant de travailler avec une grande variété d'acteurs, tels que les services publics, les organismes de bassins, les institutions régionales, les organisations non gouvernementales, les administrations locales / municipalités et les organisations communautaires de base (OCB). Nous accordons par ailleurs une attention particulière à l'originalité des projets qui nous sont soumis ainsi qu'à leur capacité de "passer à l'échelle", c'est-à-dire de s'inscrire dans un cadre élargi, à l'appui d'autres études ou d'autres projets, par exemple nationaux, transnationaux ou même continentaux avec lesquels ils sont complémentaires, ce qui leur permettra de produire des résultats plus probants et plus complets. C'est l'effet de levier qui est recherché. Les financements accordés sont dans tous les cas inférieurs à 5 millions d'euros ; la majorité d'entre eux sont même d'un montant inférieur à 2 millions d'euros ; cependant ces financements ont vocation à susciter des intérêts et entraîner des investissements supplémentaires. La FAE cherche à rendre "bancables" les projets qu'elle a retenus.

Parallèlement à cette démarche orientée sur la valeur ajoutée des projets, la FAE a développé un appui spécifique aux États fragiles. Alors que les interventions de la plupart des donateurs bilatéraux et multilatéraux dans ces pays sont limitées, la FAE est capable de fournir un appui aux pays sortant d'un conflit ; de même, la FAE est en mesure de fournir un appui aux pays confrontés à de graves crises. Elle compte ainsi actuellement, dans son portefeuille, des projets, approuvés ou mis en œuvre, dans la plupart des États dits "fragiles".

La Facilité est donc opérationnelle depuis cinq ans. Y-a-t-il eu un bilan de son activité ou de son efficacité ? Comment est notamment assuré le suivi des projets ?

Une évaluation externe et indépendante a effectivement été réalisée en 2009, et nous sommes aujourd'hui en train d'élaborer sur cette base un nouveau plan stratégique. L'objectif est d'améliorer tant l'efficacité que l'efficacité opérationnelle des projets eux-mêmes, les deux sont liés. Un effort devra notamment être fait pour améliorer notre visibilité. Par ailleurs, nous devons encore améliorer la qualité des projets à l'entrée et nous assurer de la capacité des bénéficiaires de la Facilité à mettre en œuvre les projets qui ont été élaborés, notamment, comme vous l'avez dit, tous les aspects du suivi. Il faut nous assurer que toutes les conditions sont réunies pour que les projets aient un effet catalyseur. Un bon exemple de cet effet de levier a été fourni par un investissement réalisé auprès de la Commission du bassin du Lac Victoria, le montant de la Facilité a été de moins de 1 million d'euros, et le projet vient cette année de recueillir un prêt de 82 millions d'euros auprès de la BAD.

Cependant avec 67 projets en cours, la FAE elle-même doit renforcer ses capacités de gestion et de suivi. Le Plan stratégique va sûrement nous conduire à revoir partiellement nos domaines d'intervention. Pour l'heure, ces domaines sont au nombre de quatre : 1. Les investissements pour répondre aux besoins en eau ; 2. Le renforcement de la gouvernance ; 3. La meilleure connaissance de l'eau ; et 4. Le renforcement de la base financière. Concrètement cela représente un spectre très large et la question se pose aujourd'hui de savoir si nous ne devrions pas focaliser notre action sur des champs plus restreints. Le sujet sera le point central des discussions qui seront tenues lors l'atelier de planification stratégique (prévu courant mars).

Enfin de nouvelles stratégies sont à trouver pour : mobiliser de nouvelles ressources en élargissant le cercle des bailleurs de fonds, pour mieux partager les informations recueillies sur les projets plus avancés, pour mieux divulguer les meilleures pratiques.

Quelles approches la FAE essaie-t-elle de favoriser ?

La FAE se positionne sur l'élaboration et l'exécution de projets pilotes qui sont basés sur des approches ou des technologies novatrices et qui pourront elles-mêmes être aisément vulgarisées. C'est par exemple l'installation de postes d'alimentation à consommation prépayée dans un quartier défavorisé de Kampala, ou la mise en place d'équipements de collecte des eaux de pluie dans six écoles pilotes au Kenya, ou encore l'utilisation de l'énergie solaire pour l'alimentation en eau potable, la réutilisation des eaux pour l'irrigation, l'optimisation de la chaîne de l'assainissement, etc. Un volet important de l'action de la Facilité concerne l'information sur la ressource et l'instrumentalisation du recueil et du traitement des données : c'est l'objet de deux projets de suivi hydrologique, Volta-HYCOS et Niger-HYCOS. L'effort est aussi mis sur la gestion concertée des ressources : un projet a concerné par exemple le système aquifère du Sahara septentrional (SASS partagé entre l'Algérie, la Libye et la Tunisie) ; un autre concerne les systèmes aquifères d'Iullemden et de Taoudeni/Tanezraïf et du fleuve Niger. La dimension de prospective est évidemment essentielle : c'est ainsi que le projet tunisien "Stratégie Eau 2050" vient d'être approuvé.

Comment sont évalués les projets et existe-il des exemples probants et réussis à partager ?

Les projets font l'objet d'une première évaluation, opérationnelle en phase de démarrage ; ils sont ensuite, tout au long du processus, soumis à des évaluations trimestrielles avant de faire l'objet de deux rapports finaux, l'un réalisé par le bénéficiaire et l'autre par la FAE. Ces procédures, qui sont relativement lourdes, justifient l'évaluation préalable dont je parlais, destinée à valider la qualité des projets à l'entrée du processus.

D'autres procédures, que nous sommes progressivement en train de mettre en place, vont nous permettre d'évaluer les impacts des projets dans le temps sur les populations, les institutions, la gouvernance, les équipements, l'environnement, etc. Ceci est une préoccupation majeure mais qui impose davantage d'antériorité que celle dont nous disposons aujourd'hui. Nous commençons néanmoins à disposer d'une base comparative pour des projets de même type.

À ce jour, quatorze projets sont achevés, qui sont probants. Le projet réalisé à Kampala (les postes prépayés) a, par exemple, significativement réduit le coût de l'eau pour les populations défavorisées de la paroisse concernée, en l'occurrence Kagugube. Un autre projet - celui concernant la Volta - a permis, grâce à un soutien stratégique et en temps opportun, d'appuyer la création de l'Autorité du Bassin de la Volta - ABV, qui a conduit à la ratification de la Convention ABV.

Comment se matérialise la dimension de la communication pour le changement de comportement des populations ?

L'exemple de Kampala a bien montré que les populations, même défavorisées, ont la volonté de payer pour un service de proximité qu'elles préfèrent. Dans le projet des six écoles de Kisumu, au Kenya, l'objectif était explicitement de réduire la corvée d'eau et d'initier les élèves - et derrière eux, les enseignants et les parents - à de nouveaux comportements d'hygiène.

Quel est le degré d'implication des médias le programme de la Facilité Africaine de l'Eau ?

Nous essayons de communiquer, autant que faire se peut. Mais des efforts considérables restent ici à fournir ! Néanmoins nous allons bientôt mettre en ligne la nouvelle version de notre site Internet, qui nous permettra des mises à jour plus rapides et sur lequel nous publierons dorénavant davantage de retours d'expériences. Par ailleurs, nous participons à toutes les grandes manifestations de l'eau. Notre communication passe en définitive beaucoup par les conférences et les tables rondes qui sont organisées en collaboration avec les bénéficiaires des programmes. Nous avons aussi lancé la production de nos premiers documentaires, qui seront évidemment sur le nouveau site Internet.

En quoi le processus des forums mondiaux de l'eau contribue-t-il à l'action de la FAE ? Des propositions concrètes sont-elles attendues du Forum de Marseille en mars 2012 ?

Le processus des forums mondiaux jalonne la réflexion. La FAE a évidemment participé aux côtés de la BAD et de l'AMCOW au Rapport régional Afrique, présenté à Istanbul en mars 2009. Pour la prochaine édition, nous souhaiterions focaliser l'attention sur le thème "Eau, croissance et développement" : montrer, à l'appui d'études chiffrées, la contribution majeure de la gestion de l'eau dans la croissance et le développement. Ce rapport est évident pour les acteurs du secteur mais l'enjeu est de convaincre les autres partenaires politiques, économiques et sociaux, et donc de préparer nos arguments en ce sens. L'objectif est ambitieux et nous sommes seulement dans la phase amont du projet, des partenaires ont été identifiés et nous devons maintenant trouver les moyens de réaliser cette étude. L'important est d'inscrire cette réflexion dans le processus des forums mondiaux, mais aussi dans celui des semaines africaines de l'eau.

La dimension de l'éducation est importante. Un autre volet concerne la formation des cadres et des techniciens de l'eau. Que pouvez-vous dire à ce sujet ?

Cette dimension est absolument prioritaire. La FAE soutient un projet de l'institut i2E à Ouagadougou destiné à développer les capacités des États fragiles par la formation des ingénieurs et des techniciens dans le domaine de l'eau. Il faut former plus mais aussi former mieux ; cela veut dire adapter les formations à la demande et faire en sorte que les cadres et techniciens dont le continent a besoin soient rapidement opérationnels. Une grande partie de l'Afrique n'est encore qu'en phase d'équipement : il faut construire des ouvrages, prévoir des unités de traitement, installer des systèmes d'irrigation, soutenir le développement de politiques et de stratégies, etc. Le continent a besoin d'autres i2E !

Dans cette période si intense pour la Tunisie et son avenir, alors aussi que vous avez collaboré à l'Institut national de recherche en génie rural Eaux et Forêts, que peut-on dire du secteur de l'eau dans ce pays ? Il semble que comparativement aux autres pays du Maghreb, la Tunisie ait adopté très tôt une politique de l'eau ; est-ce exact ?

La Tunisie n'avait pas d'autre choix ; le pays est confronté à des problèmes qui touchent la quantité (la disponibilité de la ressource) et sa qualité - plutôt médiocre. Les ouvrages hydrauliques s'inscrivent dans le temps et l'espace : ce sont les Phéniciens qui ont réalisé les premiers ouvrages, notamment dans la cité de Kerkouane. Les Romains ont poursuivi cet effort, en alimentant Carthage grâce à un aqueduc long de 132 kilomètres ; les Arabes ont ensuite entretenu et développé ces savoir-faire. Cette ingénierie de l'eau est "inscrite dans nos gènes". L'interconnexion des barrages, l'utilisation des eaux souterraines, la recharge des nappes, l'utilisation des eaux saumâtres et la réutilisation des eaux usées sont aujourd'hui le prolongement de ces efforts. Par ailleurs, la Tunisie a eu la chance d'avoir des générations de "grands commis de l'État" qui ont alimenté une vision avancée du développement. À l'indépendance, l'eau a été au premier rang des priorités, au même titre que la santé, l'éducation et les droits de la femme. S'agissant de l'eau, les ministères ont très tôt bénéficié d'un tarif progressif ; ils ont aussi dû très tôt payer l'assainissement. Comme je l'ai évoqué, le pays engage aujourd'hui une étude prospective du secteur à l'horizon 2050. Cette étude intégrera tous les paramètres requis : la démographie, le changement climatique, les nouvelles technologies, la gouvernance et la participation des citoyens. À

À

À ResSources

67 projets, pour un investissement total d'environ 80 millions d'euros, ont été approuvés depuis la mise en place de la Facilité en 2006. Ces projets, répartis dans 50 pays, couvrent les interventions suivantes :

13 projets portant sur la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau au niveau national ;

7 projets axés sur la mise en œuvre des initiatives et des programmes de développement des ressources en eau transfrontalières en Afrique ;

13 projets d'investissement visant à attirer des ressources additionnelles ou à introduire des technologies innovantes ;

20 projets relatifs à la planification des projets et programmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement ;

14 projets d'appui à l'information et à la gestion des connaissances.

Depuis sa création, la FAE a mobilisé 130 millions d'euros.

Facilité africaine de l'eau - FAE